

**Vœux du ministre au monde agricole – Discours de Marc  
Fesneau, ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté  
alimentaire**

**Salle Sully – Le 15 janvier 2024**

***Seul le prononcé fait foi.***

Mesdames, messieurs,

Le président de la République a placé 2024 sous le signe de la « *fierté française* » : l’agriculture et la forêt en seront par conséquent des enjeux incontournables.

Et je choisis d’évoquer la fierté en premier, parce qu’au fond, il nous est inconcevable de penser l’identité de la France et son destin, sans les lier à notre puissance agricole.

Et le ministre d’Henri IV qui a donné son nom à la salle dans laquelle j’ai le plaisir de vous accueillir aujourd’hui pour ces vœux au monde agricole, ne disait rien d’autre en évoquant l’importance essentielle du labourage et du pâturage pour la France.

Naturellement, l'époque que nous vivons porte en elle des incertitudes et des complexités qui, quand elles ne sont pas assumées comme telles, peuvent parfois conduire une partie des Françaises et des Français à perdre de vue cette évidence, à oublier ou nier le caractère stratégique de notre agriculture pour notre souveraineté.

À délaissier le temps long, celui qui rythme votre activité, au profit des injonctions de l'instant.

À méconnaître la spécificité d'une vocation par essence connectée aux cycles de la nature, du vivant, et par conséquent dépendante de ce qu'ils offrent et ce qu'ils permettent.

À déprécier ce que vous faites, ce que vous êtes, l'engagement qui est le vôtre dans les transitions climatique et écologique, la place centrale qui est la vôtre dans la préservation de la biodiversité.

Et en réalité, tout cela n'est pas nouveau : les évolutions qui ont conduit à cette perte de repères viennent de loin, d'une indifférence parfois devenue incompréhension ou défiance au fil des générations... même si elles se sont dernièrement accélérées sous l'effet de profonds bouleversements.

Je pense aux risques géopolitique, climatique, et économique majeurs qui s'alimentent, qui viennent mettre en lumière le poids des difficultés que nous avons accumulées, depuis des décennies parfois, et se sédimenter aux difficultés auxquelles nous avons commencé à apporter des réponses. Des réponses structurelles, inédites, ambitieuses, qui ont marqué une forme de tournant mais qui – il faut le reconnaître – mettent du temps à produire pleinement leurs effets : je pense en particulier à la bataille du prix et à celle de la réciprocité des normes, que nous avons lancées, et qui ne sont pas encore gagnées, j'y reviendrai.

Oui, la période que nous vivons est charnière, décisive, et l'année qui s'ouvre, particulièrement importante. Vous en avez, tout comme moi, pleinement conscience.

2024 doit nous permettre de consolider les fondations de notre politique de souveraineté alimentaire, qui ont été posées depuis 2017, et d'aller plus loin encore.

\*\*\*

2024 sera, avant tout, une année européenne et une année de défis internationaux.

À celles et ceux qui seraient tentés de fermer les yeux sur la réalité qui nous entoure, celle d'un espace commun et d'un marché unique, celle d'un monde ouvert ; à celles et ceux qui confondraient souveraineté et autarcie alimentaire, je dis sans détours que nous avons besoin d'Europe, et que nous avons besoin d'échanges internationaux.

D'abord parce que la France est une puissance exportatrice et que son agriculture et sa gastronomie participent de son rayonnement à l'international – le Congrès mondial de l'Organisation International du Vin à Dijon ou l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques l'illustreront cette année - mais aussi parce que la question de la sécurité alimentaire est devenue brûlante, et l'alimentation est de nouveau une question politique, sinon géopolitique.

Des échanges, oui, mais pas à n'importe quel prix. Pas au détriment de nos filières, de nos productrices et de nos producteurs, ni des exigences environnementales que nous leur imposons.

Il nous faut par conséquent avancer concrètement sur la réciprocité des normes et sur les clauses miroirs en 2024, en particulier sur la question de l'instauration de conditionnalité tarifaire. Concrétiser la dynamique de la présidence française du Conseil de l'Union européenne engagée par le président de la République est la condition même de l'acceptabilité des accords commerciaux pour le monde agricole et des exigences de traçabilité renforcées. J'y veillerai.

Dans cette optique, nous devons bâtir une Europe qui soit une puissance agricole crédible, incontournable, pour peser davantage.

Cela impose, je crois, d'agir selon deux principes cardinaux.

Le premier de ces principes est que l'Europe ne soit pas un espace de concurrence débridée entre la France et ses partenaires.

Depuis ma prise de fonctions, je n'ai par conséquent eu de cesse de dire que nous devons cesser, au niveau national, de nous lester de normes et de contraintes supplémentaires. Que l'Europe était l'échelon de décision le plus pertinent pour mener les transitions, notamment écologiques.

Cela n'interdit en rien que la France porte une haute ambition, au contraire, mais faire mieux, ce n'est pas faire seuls. Pour faire mieux, il faut convaincre, il faut que la France soit capable d'entraîner ses partenaires autour de consensus qui défendent ses intérêts. Je travaillerai en ce sens pour finaliser les négociations sur la Directive sur les émissions industrielles ou encore sur le Règlement sur l'usage des pesticides.

Le deuxième principe est que l'Europe doit être un amplificateur de souveraineté pour la France, et il faut pour cela que la France sache initier et saisir des opportunités. Sans naïveté. Sans crainte ou réflexe de repli non plus.

Dans cet esprit, je vous invite collectivement à nous saisir de l'opportunité qu'offrent les discussions sur l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne. Il s'agit, je le sais, d'un enjeu stratégique extrêmement sensible, qui nécessitera que nous soyons vigilants et que nous préservions les intérêts de nos filières. Je crois pourtant que cette démarche peut faire de l'Europe un acteur mondial de l'alimentation.

J'aborderai le Règlement sur les Nouvelles Techniques Génomiques dans le même état d'esprit : comme une opportunité à saisir pour la France et l'Europe. Et je me battraï pied à pied contre la coalition des paresseuses et des postures, qui voudrait réduire cet enjeu essentiel à un débat sur de supposés nouveaux OGM. Ce Règlement est porteur de solutions innovantes pour accompagner notre agriculture dans les transitions alimentaires, et je travaillerai activement pour faciliter un accord sur ce sujet.

Enfin, 2024 préfigurera la révision du Plan Stratégique National 2023-2027 qui interviendra en 2025, pour une entrée en vigueur en 2026.

La Politique Agricole Commune est essentielle pour soutenir le revenu de nos agricultrices et de nos agriculteurs et les accompagner dans les transitions, et je tiens à saluer l'action du ministère pour procéder au versement massif des avances et soldes aux exploitations agricoles en temps et en heure pour cette première année de programmation.

Cette révision devra être l'occasion de poser deux questions : la cohérence entre le soutien des transitions écologiques et environnementales apporté au niveau européen, d'une part, et notre capacité collective à faire évoluer nos règles communes plus rapidement lorsque les enjeux de souveraineté alimentaire l'imposent, d'autre part. Je pense, vous l'avez compris, à la question des terres laissées en jachère.

Flexibilité, mais sans pour autant mettre en cause la stabilité de cette politique, qui vous offre une visibilité indispensable.

Et puisqu'il ne fait nul doute que les questions agricoles seront au cœur du débat démocratique que nous aurons en juin sur l'Europe, je vous invite collectivement à y prendre part, à les aborder en responsabilité, en vérité, sans caricatures, sans procès outrancier de nos institutions européennes, et en sachant distinguer ce qui fait et fera demain encore notre force de ce que nous avons le devoir, en Européens, d'améliorer.

\*\*\*



Nous évoluons dans un monde ouvert, et 2024 continuera de l'illustrer, tout comme l'année qui vient continuera de nous montrer, si tant est que nous en avons besoin, que nous évoluons dans un contexte d'intensification des effets du changement climatique et des crises sanitaires, les deux pouvant être liés.

Depuis ma prise de fonctions, j'ai toujours été à vos côtés, avec l'ensemble des personnels du ministère et ses services déconcentrés: je pense à la sécheresse dans le Sud, aux inondations dans le Nord, aux tempêtes dans l'Ouest – et je veux saluer les agricultrices et agriculteurs de Bretagne qui ont été touchés par ces intempéries et qui sont présents aujourd'hui, pour nous présenter leur savoir-faire et leurs produits. [Et même s'ils n'ont pu être présents, je remercie Gaëlle et Stéphane Pétilion, producteurs de conserves de pâtés et rillettes de porc, Alexandre Richard, producteur de saucissons, ainsi que Thierry et Cécile Hermeline, spécialisés dans la fabrication de pains spéciaux.]

Face aux crises sanitaires, nous avons aussi été à vos côtés, et je veux souligner l'engagement exceptionnel de l'État dans la lutte contre l'influenza aviaire et le déploiement de la campagne de vaccination, mais aussi face à la Maladie hémorragique épizootique.

2024 sera, à nouveau, marqué par des crises et il nous faudra être encore plus efficaces dans la gestion de ces crises, mais aussi avancer dans deux directions essentielles :

La première est la réforme de la gouvernance et du financement du sanitaire pour améliorer la résilience des filières d'élevage. Il s'agit d'une priorité, que nous devons penser dans un changement de paradigme important, en favorisant l'approche « One Health » pour valoriser nos agricultrices et nos agriculteurs comme garants de la santé des animaux, des végétaux et des écosystèmes.

La deuxième direction est la concrétisation de la démarche de planification écologique, qui doit jaloner 2024. Et je voudrais insister sur le fait qu'il s'agit d'un vrai tournant pour continuer de bâtir notre souveraineté alimentaire.

Nous ne serons plus en capacité de produire pour nous nourrir si nous ne tenons pas pleinement compte de la contrainte climatique. J'ai la conviction que le statu quo est mortifère pour notre agriculture et il nous faudra, dans le débat public, l'assumer collectivement, sans laisser penser que les transitions se décrètent, mais en se donnant les moyens de les accompagner et de les accélérer.

Nous y consacrerons 1,3 milliard d'euros cette année, après que j'ai obtenu un budget historique pour notre agriculture, et 4 milliards sur les trois années qui viennent.

Cela doit venir permettre la réalisation de chantiers majeurs, qui seront poursuivis ou initiés.

Je pense à celui de la gestion de l'eau avec la réutilisation et la mise en place du fonds hydraulique.

Je pense à la Stratégie Écophyto 2030, indispensable pour vous donner la visibilité et les moyens nécessaires pour mener les transitions, et qui sera présentée en début d'année.

Je pense aux plans de souveraineté que nous allons déployer, et en particulier celui sur les engrais, afin de sortir progressivement d'une dépendance aux importations d'engrais minéraux azotés, en nous dotant de capacités de production autonomes.

Je pense au Pacte en faveur de la Haie, lancé l'année dernière et qui doit se traduire sur le terrain.

Enfin, je voudrais évoquer le sujet essentiel de la forêt, puisque ce ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est le ministère de la forêt. En 2024, nous poursuivrons ces actions structurantes pour la forêt et le bois, de façon à mettre en œuvre l'objectif du milliard d'arbres d'ici 10 ans voulu par le président de la République, avec un fonds pérenne pour le renouvellement forestier, et des mesures pour accompagner l'amont et l'aval de la filière.

J'ajoute – il s'agit d'un sujet important – que la planification écologique a également montré que l'utilisation optimale de la biomasse, et sa production, sont des clés pour répondre à tous les usages en substitution des énergies fossiles, pour notre habitat, notre énergie, nos matériaux. Et pour valoriser l'apport essentiel de notre agriculture à la décarbonation de notre économie. Je souhaite que 2024 nous permette d'avancer sur la gouvernance de la biomasse et de mettre à nouveau l'église au milieu du village en faisant du ministère et de vous des interlocuteurs incontournables sur ce sujet stratégique.

\*\*\*

Enfin, répondre aux crises, mener et accélérer les transitions n'aurait aucun sens si nous n'allions pas dans une direction précise. Si nous ne disions pas au monde agricole ce que nous attendons de lui, et ce qu'il est en droit d'attendre, aussi, de la société.

J'ai présenté le Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture le 15 décembre dernier dans cette perspective.

Sa priorité est claire : assurer notre souveraineté alimentaire, en faisant émerger une nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs, mieux formés, mieux accompagnés. 2024 permettra de commencer à traduire les 35 engagements pris dans ce cadre, notamment à travers le projet de loi d'orientation, qui viendra moderniser ce joyau éducatif qu'est l'enseignement agricole, mais aussi créer « France Services Agriculture ».

Ce Pacte vise à préparer plutôt que subir, accompagner plutôt que contraindre, et mobiliser l'ensemble de notre nation autour d'un cap pour notre agriculture.

Il y a, et j'avais débuté mon propos par cela, un enjeu de réconciliation et de fierté retrouvée, qui doit imprégner ce que nous ferons en 2024.

Il s'agit de l'esprit des mesures de ce Pacte, que ce soit :

- Le déploiement de la police de sécurité sanitaire, qui sera un élément de confiance déterminant des Françaises et des Français en leur alimentation et en ce que vous faites au quotidien ;
- L'ouverture de nos fermes aux écoles et aux collèges, pour que nous retissions le lien qui s'est distendu entre notre jeunesse et le monde agricole ;
- Le déploiement du plan de souveraineté en faveur de l'élevage, dont je fais une priorité, car je l'affirme haut et fort : notre élevage fait notre fierté et a un avenir en France.

Fierté, enfin, pour ce qui sera, cette année encore, l'un des combats que je mènerai, celui du revenu agricole.

Oui, une agriculture qui produit dans des conditions respectueuses de notre environnement, de nos paysages, de notre biodiversité, cela a un prix. Et par conséquent un coût.

Oui, maintenir un outil de production agricole dans nos territoires, ne pas dépendre de puissances étrangères, ne pas importer de pratiques environnementales dont nous ne voulons pas, cela a un prix. Et par conséquent un coût.

Et quand j'entends, celles ou ceux qui, alors que se déroulent les négociations commerciales, appellent au contournement de la loi ÉGAlim, je les appelle à la responsabilité. A se mettre enfin au service d'une autre cause que celle de leurs profits, en œuvrant au patriotisme agricole et à la défense de notre souveraineté alimentaire.

Et je continuerai d'assumer publiquement cette priorité du revenu, parce qu'il s'agit d'une bataille d'opinion majeure. Et j'aurai besoin de chacune et chacun d'entre vous pour le faire.

Mesdames et messieurs, la fierté retrouvée, par la poursuite et l'amplification de ce que nous avons commencé à construire pour notre agriculture, nos forêts, et notre alimentation, tel est le chemin que je vous propose pour 2024.

Je sais pouvoir compter sur vous et sur notre capacité à, ensemble, bâtir des consensus, imaginer des solutions, dans un dialogue constructif, respectueux et exigeant.

Place à la convivialité, désormais, et je voudrais remercier, outre les producteurs bretons que j'ai cités tout à l'heure, celles et ceux qui nous font découvrir aujourd'hui leur savoir-faire et leurs produits :

- Le lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc-le-Chapus, en Charente-Maritime (huîtres n°3 de Marennes Oléron) avec la présence du directeur de l'exploitation ostréicole, Arnaud Lefèvre, et 2 de ses élèves qui assureront l'ouverture et le service de leurs huîtres ;
- Les « Travailleurs de l'Amer » ; Guillaume de Lestrangle et son associé Simon la Salle, producteurs normands de bières artisanales, et deux brasseurs David Cosseron et Yann Bergis, qui assureront le service de leurs bières bouteilles et en fûts ;
- Les cidreries de Rozavern et de Melenig ;
- Et enfin, le CNIEL, pour les fromages de la Chèvrerie de Plouyé et la Tomme du Névet à la ferme de Kerdaniou à Plogonnec (offerts) et les Vignerons Indépendants pour les vins (offerts également).

Meilleurs vœux à toutes et tous.